

Lo Pitchòt Bousigau

Le Petit Bouzigaud

De la garrigue à l'étang

Octobre - décembre 2022

BOUZIGUES
La Perle de Thau...

N° 9



“ EN BREF

COMMÉMORATION : Armistice de 1918 (page 4)

ECOLE, ENFANCE & JEUNESSE : Rentrée 2023, Le Noël de l'école... (pages 6 et 7)

ENVIRONNEMENT : Plan de sobriété, éclairage public (page 9)

LOGEMENT : Bouzigues investit pour les jeunes (page 17)

NOTRE HISTOIRE : Beuces ou Bausses ? (page 19)

MAIRIE DE BOUZIGUES

1, rue du Port
Tél : 04 67 78 30 12
Fax : 04 67 78 32 10
accueil@bouzigues.fr
www.bouzigues.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi et Vendredi : 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
Mercredi : 8h30 à 12h – fermé l'après-midi
Mardi et Jeudi : 8h30 à 12h et de 15h à 18h

Retrouvez la Mairie de Bouzigues sur Facebook

Alertes info smartphone :
Téléchargez l'application



Comment prendre rendez-vous avec un élu ?

Si vous voulez un rendez-vous avec M. le Maire,
contact : dircab@bouzigues.fr ou 04 67 46 62 92

Si vous voulez prendre un rendez-vous avec un
adjoint ou avec un conseiller municipal contact :
secretariat.elus@bouzigues.fr ou 04 67 46 62 95

SOCIAL

MLIJ

(Mission Locale d'Insertion pour les Jeunes)
04 67 18 30 00

ASSISTANTES SOCIALES
04 67 67 35 50

ASSISTANTES SOCIALES AFFAIRES MARITIMES
04 67 74 73 69

SÉCURITÉ

SAPEURS-POMPIERS
18 ou 112 (via le mobile)

POLICE MUNICIPALE
06 86 67 95 27

GENDARMERIE DE MÈZE
04 67 43 80 11
Depuis un mobile le 17 ou 112

SERVICE

AGENCE POSTALE COMMUNALE
04 99 02 94 49

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
04 67 78 20 59

CAPITAINE
04 67 53 39 84

SÈTE AGGLOPÔLE DÉCHETS / TRI
04 67 46 47 20
dechets@agglopole.fr

LES ENCOMBRANTS
04 67 78 30 12

DÉCHETTERIE
04 67 78 55 96

SUEZ
(urgences) 0 977 401 139
(clients) 0 977 408 408

ENEDIS (ex EDF)
Urgence dépannage
09 72 62 50 34

GDF (dépannage GAZ)
0800 473 333

HÉRAULT TRANSPORT
04 34 88 89 99
www.herault-transport.fr

ENFANCE, ÉDUCATION

ALP ALSH LE NAISSAIN
04 67 78 42 34 / 06 43 58 09 14

CRÈCHE LES BOUZI-LOUPIOTS
04 67 18 91 62

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES
Mèze-Poussan
04 67 18 86 26

ÉCOLE FRANÇOIS BAQUÉ
Antoine Rouquette
04 67 78 31 16

COLLÈGE DE LOUPIAN
04 99 57 20 80

SANTÉ

CABINET MÉDICAL GÉNÉRALISTE
Drs Bordier, Courant, Lacaze et Rondepierre
04 67 78 78 18

DENTISTE
Dr Hugot
04 67 51 35 85

DERMATOLOGUE
Dr Labau-Donnet
04 67 43 73 95

INFIRMIERS
Sandra Dos Santos Mauricio
06 10 79 95 42

Candy Gay & Sophie Garzonio
06 98 60 27 73

Patricia Girardel Errere
Ludovic Mateo
06 15 69 24 57

KINÉS
Willy Allègre, Elodie Lona,
Léa Andréo
04 67 78 39 49

ORTHOPHONISTE
Sophie Connin
04 67 74 26 03

OSTÉOPATHE
Willy Allègre
04 67 78 39 49

PÉDICURE-PODOLOGUE
Oliver Galet
04 64 12 07 22

CENTRE DE DIALYSE AIDER
04 67 18 98 27

PHARMACIE DE BOUZIGUES
04 67 78 33 63

PHARMACIE DE GARDE
32 37

AB TAXI
Conventionné transports médicaux
06 13 55 39 50

Chères Bouzigaudes, Chers Bouzigauds

Le numéro du *Petit Bouzigaud – Pitchôt Bousigau* que vous tenez dans les mains retrace la vie de la Commune au dernier trimestre 2022 et annonce l'année 2023.

A l'occasion de cette nouvelle année, le Conseil municipal se joint à moi pour vous exprimer tous ses vœux de bonheur, de réussite et de santé.

Le mois de janvier est l'occasion de dresser le bilan de l'année écoulée. Je vous parlerai aussi de ce que nous avons accompli depuis notre prise de fonction le 28 mai 2020, ainsi que de nos projets pour l'avenir du village.

Dès mon arrivée à la mairie, je me suis attaché à réorganiser les services pour une plus grande efficacité et dans le souci du bien-être des agents. Après avoir réalisé un audit externe de nos ressources humaines, j'ai décidé de moderniser notre collectivité tant en outils technologiques qu'en formation de nos agents, car les moyens inadaptés jusque-là rendaient les missions de ces derniers souvent illisibles, voire douloureuses.

La mise en place d'une nouvelle organisation du personnel communal permettra à chacun de travailler dans de meilleures conditions, et le service au public sera de meilleure qualité.

Parallèlement, et malgré les crises sanitaire et économique, et maintenant énergétique, nous tenons nos promesses : la végétalisation de nos deux ronds-points, portes d'entrée de Bouzigues ; la rénovation totale du débarcadère ; le local de la police municipale maintenant indépendant ; la création d'un nouveau parking à la Cave coopérative, aux abords de notre école ; les travaux d'aménagement de la ZAE la Catonnière ; la rénovation par nos services techniques d'un logement au premier étage de l'ancienne mairie.

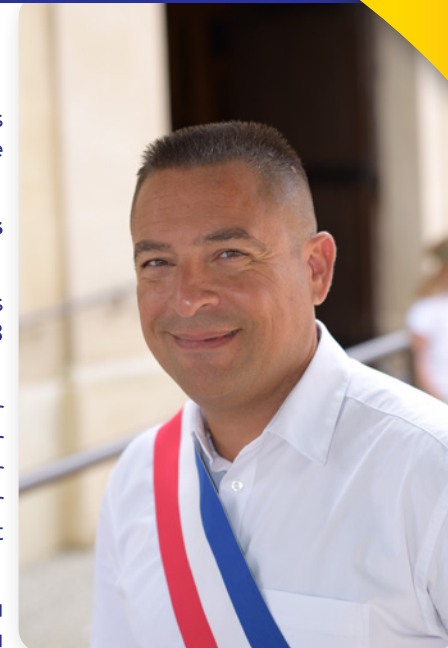
Plusieurs espaces publics étaient devenus impraticables. Nous avons procédé : à la réfection des sols de la promenade, de la place du Belvédère, de la place de la Victoire ; à la réfection de la voirie de la sortie Est au chemin du Clap ; à la reconstruction totale en pierre du mur du cimetière qui menaçait de s'effondrer.

Il a fallu intervenir également pour porter secours aux habitants du centre du village, dont les rez-de-chaussée des maisons se trouvent régulièrement inondés. De gros travaux sont en cours pour dévier les eaux de pluie.

Il aura fallu redonner à l'urbanisme et au patrimoine bouzigauds leur harmonie et leur logique en déplaçant les poubelles qui défiguraient notre église et son ancien cimetière, et nous avons réouvert l'avenue Alfred-Bouat en la sécurisant au niveau de l'école.

En ce qui concerne l'avenir, les projets sont à l'étude. La Cave coopérative, bâtiment patrimonial, sera réhabilitée. Elle abritera la maison des associations, une salle polyvalente et une salle culturelle. La fibre reliera les bâtiments communaux, ainsi que le système de vidéosurveillance. La future « Maison des Aînés » permettra aux seniors de notre village d'avoir un lieu à même de répondre à une large partie de leurs besoins. Le « Théâtre de l'Étang » posera ses gradins en bordure de la place du Belvédère.

La réalisation de deux projets est imminente : le transfert de l'Agence postale communale en mairie, afin d'optimiser les énergies, et la création d'une salle d'art plastique et d'une salle pour des cours de danse au premier étage de l'école communale.



Cédric Raja
Maire de Bouzigues

La politique culturelle forte que portent vos élus va de pair avec notre action sociale et notamment pour nos jeunes qui veulent rester vivre sur notre territoire.

Le Conseil municipal a voté l'achat d'un bâtiment d'habitation comprenant 7 logements, qui seront gérés par la commune.

Les Bouzigauds montrent ainsi leur sens de la solidarité, tel qu'il s'exprime déjà dans les jardins partagés que nous avons créés et dont nous avons transmis le flambeau de la gestion à une association nouvellement créée.

L'idée de solidarité marche avec sens des responsabilités. Face à la situation économique difficile due à la résurgence de l'inflation et à l'augmentation du coût de l'énergie, nous devons faire des économies. Un plan d'économie énergétique a été mis au point. Vous le découvrirez dans les pages qui suivent. Il intègre notre plan de rénovation de l'éclairage public, qui permettra de faire des économies.

Depuis près de 3 ans, vos élus et moi-même avons rencontré des difficultés imprévisibles. Ces dernières ne nous ont pas arrêtés dans notre détermination de réaliser ce que nous avons promis : créer des équipements nouveaux, et surtout retrouver l'esprit d'un village à taille humaine.

Je voudrais à ce propos exprimer ma solidarité aux conchyliculteurs qui ont traversé un moment difficile avec la fermeture administrative de l'étang. Plusieurs de nos familles vivent de cet élevage des coquillages qui fait la fierté de Bouzigues. Bouzigues, plus petite commune de l'étang de Thau, fière de l'être et de le rester, fière de l'ingéniosité de ses habitants qui, il y a bientôt un siècle, ont inventé une nouvelle forme d'élevage des coquillages qui a fait la richesse de tout un territoire.

Bonne année 2023 !

Amicales pensées,

LA NAVETTE POUR LE MARCHÉ DE MÈZE

La navette de la municipalité de Bouzigues reprend du service !

Elle conduit cette année encore les seniors qui le souhaitent au marché de Mèze, deux jeudis par mois.

Départ devant la mairie à 9 h 30

➔ 16 février ➔ 6 avril
➔ 9 mars ➔ 20 avril
➔ 23 mars



Inscription au 04.67.78.30.12
(au plus tard le mardi à midi).

PERMANENCES DE L'ASSISTANTE SOCIALE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Les permanences de l'assistante sociale se tiendront en mairie :

➔ Vendredi 24 février (14h)
➔ Vendredi 24 mars (14h)

Uniquement sur rendez-vous au 04.67.67.35.50.

Mme Hieramente reçoit à la mairie, et peut aussi se déplacer à votre domicile

“ 11 NOVEMBRE :
COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE 1918 ”



A Bouzigues, la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 s'est déroulée en 2 temps sur les lieux emblématiques qui permettent aux Bouzigauds de se souvenir de la Grande Guerre et d'honorer les morts et les disparus de la commune.

En présence de M. Hussein Bourgi, Sénateur de l'Hérault et Conseiller régional d'Occitanie, M. Cédric Raja, Maire de Bouzigues, le Conseil Municipal, le Conseil municipal des jeunes, les représentants de l'Union Nationale des Combattants de Poussan-Bouzigues, des représentants de la gendarmerie et des sapeurs-pompiers du centre de secours, accompagnés par des Bouzigauds, se sont retrouvés à 9h30, au Carré Militaire du cimetière de Bouzigues. La cérémonie était conduite par le chef de poste de la police municipale.

Une commémoration empreinte d'émotion avec la participation de la population de Bouzigues.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ville de Bouzigues



Cette année, Bouzigues réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du jeudi 19 janvier 2023.

Pour cela, une équipe de 4 agents recenseurs a été constituée. Il s'agit de Mmes Christelle Iltis, Gennara Jacquin, Corinne Knisy et Cliciana Mattia. Vous les reconnaîtrez facilement grâce à la photo ci-jointe.

COMMENT CELA SE PASSE-T-IL ?

Une lettre d'information a été déposée dans la boîte à lettres de chaque logement. Dès le 19 janvier, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information, soit dans votre boîte aux lettres (sous enveloppe avec le tampon de la commune), soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Vous n'avez reçu aucun document, contactez la mairie : 04 67 78 30 12

POURQUOI ÊTES-VOUS RECENSÉS ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement est obligatoire et fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

- 1 Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! D'où l'importance de se faire recenser. Répondre au recensement, c'est permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- 2 Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
- 3 Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter la mairie au 04 67 78 30 12. Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

MODERNISATION

ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE À L'ÉCOLE

M. le Maire et les élus ont diligenté un audit du parc informatique de l'école, comme le prévoit le projet d'Ecole 2020-2023.

La participation au dispositif « label école numérique » a permis à la municipalité d'équiper les classes de vidéoprojecteurs, iPads et de 9 ordinateurs pour un montant global de 14 000 € (dont 7 000 € à la charge de la commune).

Cet audit a permis de mettre en évidence certains besoins supplémentaires et la municipalité a alors financé 6 ordinateurs portables avec un système d'exploitation souhaité par les enseignants, pour un montant de 6200 €.

La technologie se met au service de l'enseignement, pour un apprentissage plus adapté à notre temps !

LE NOËL DE L'ÉCOLE



Juste avant de partir en vacances, les enfants de Bouzigues ont eu le plaisir de fêter Noël à l'école.

Les élus leur ont offert des paniers de friandises qu'ils avaient préparés et l'Association Pour les Élèves de Bouzigues (APEB) a distribué un livre à chaque enfant.

Réunis dans la cour, les écoliers ont dégusté leurs chocolats avec un plaisir non dissimulé !

LE CROSS DÉPARTEMENTAL



Plus de 300 sportifs étaient rassemblés le dimanche 27 novembre au matin sur la commune de Ceilhes et Rocozels.

Pour cette édition 2022 du cross départemental, un accessit était donné aux Jeunes Sapeurs-Pompiers de l'Hérault pour leur engagement sans faille à cette manifestation sportive. Félicitations à nos J.S.P. bouzigauds pour les belles performances réalisées.



LE TRÈS TENDRE NOËL DES NOUNOUS DE BOUZIGUES



Un très beau Noël organisé par les nounous de Bouzigues motivées pour offrir aux enfants dont elles s'occupent une très belle soirée à la Maison des gens de l'étang. Nataly Brun, Nathalie Simo et Frédérique Deprez ont permis aux dix enfants de rêver en préparant Noël.

Et pour les parents un apéritif convivial a pu être partagé tandis que le Père Noël est passé avec deux de ses lutins pour annoncer sa venue dans les maisons en fin de mois.

APPEL À BÉNÉVOLES

Nous recherchons des seniors pour faire la lecture aux enfants du centre de loisirs le mercredi.

Les personnes intéressées peuvent se présenter à l'accueil de la mairie ou nous téléphoner :

04.67.78.30.12
ou nous écrire :
accueil@bouzigues.fr

RENTREE 2023 : LES INSCRIPTIONS ONT DÉMARRÉ !

Votre enfant est né en 2020 et est domicilié dans la Commune, il vous est dès à présent possible de procéder à son inscription scolaire auprès de la mairie.

Vous pouvez télécharger le formulaire nécessaire sur notre site ou venir le retirer à l'accueil.

Lorsque vous déposerez le dossier, vous devrez fournir les pièces justificatives suivantes :

- livret de famille,
- justificatif de domicile,
- carnet de santé de l'enfant (état des vaccinations).

Pour toute question complémentaire, contactez le secrétariat de la mairie au :

04 67 78 30 12.

FERMETURE D'UNE CLASSE À L'ÉCOLE DE BOUZIGUES



Au mois de juin 2022 après une CAPD (Commission Administrative Paritaire Départementale), la Mairie de Bouzigues, les enseignants et les parents d'élèves ont appris officiellement que le rectorat prévoyait une fermeture de classe à l'école de Bouzigues pour la rentrée scolaire de septembre 2022.

Les représentants des parents d'élèves ont organisé un mouvement de contestation devant l'école pour demander l'annulation de cette décision ou au moins un report dans le cas où il y aurait plus d'élèves à la rentrée scolaire.

L'effectif de l'école primaire pour 6 classes était en 2021-2022 de 127 enfants et il en était prévu 119 pour septembre 2022. Des arrivées annoncées pendant l'été ont permis d'atteindre 126 élèves.

La municipalité de Bouzigues était également présente devant l'école pour soutenir l'action des parents d'élèves. En effet, il était important pour elle de maintenir cette classe pour que les enfants aient de meilleures conditions d'apprentissage.

Dès la rentrée, l'Inspectrice de circonscription s'est déplacée avec son équipe pédagogique pour un comptage des effectifs. A Bouzigues, il y a 25 élèves par classe en moyenne. Lors du premier Conseil d'école, l'Inspectrice a indiqué que pour le Directeur académique cette moyenne ne justifie pas le maintien d'une sixième classe notamment si on compare Bouzigues à d'autres communes qui sont en plus impactées par des problèmes sociaux. La fermeture a donc été actée par l'Éducation nationale.

La répartition décidée par le Directeur est la suivante :

- ➔ 30 élèves en PS/MS/GS
- ➔ 23 élèves en CE2/CM1
- ➔ 26 élèves en GS/CP
- ➔ 22 élèves en CM1/CM2
- ➔ 25 élèves en CP/CE1

HALLOWEEN À BOUZIGUES

AUCUN MAUVAIS SORT, UNIQUEMENT DES BONBONS

Cette année encore, les jeunes monstres, fantômes, squelettes et sorcières ont déambulé dans les rues de Bouzigues, souvent accompagnés par quelques adultes, en petits groupes, à la recherche de sucreries, tout en tambourinant aux portes des maisons et en criant « un bonbon ou un sort ».

Ils ont souvent été entendus. Et cet après-midi festif s'est poursuivi par un goûter d'Halloween offert par l'association pour les élèves de Bouzigues (APEB) aux enfants désirant participer. Et comme le temps s'y prêtait ce moment de convivialité fut partagé dans le chemin des Aiguilles, près de l'aire de jeux.

Entre gâteaux et crêpes, boissons et bonbons, ce ne fut que du plaisir pour les petits et les grands.



LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES S'EST RÉUNI (CMJ)

Lors d'un tour de table, chacun a pu énoncer ses idées et écouter celles des autres.

C'était tellement intéressant, riche et vif que nous avons dû faire 4 tours ! Les jeunes souhaitent mettre en place une sensibilisation aux déchets et déjections canines sur la voie publique.

Ils prévoient une campagne par affiches ou pochoirs temporaires pour le premier semestre 2023, afin de lutter contre ces fléaux qui portent atteinte au bien-être des Bouzigauds.

Invitation à l'hémicycle régional :

Le sénateur de l'Hérault Hussein Bourgi, conseiller régional d'Occitanie, a convié les membres du CMJ à découvrir l'hémicycle du Conseil régional à Montpellier. La visite aura lieu au début du printemps. Les enfants sont très impatients de répondre à cette généreuse invitation.

Jury des décorations de Noël :

Le CMJ a organisé une tournée d'évaluation des décorations des balcons et jardins en décembre. Il effectue la remise du prix lors des vœux du maire le 16 janvier.

Un plan de Sobriété Energétique Renforcé

Eclairage public :
Prévisionnel facturation
x1.5
Bâtiments :
Prévisionnel
facturation
x 3



Eclairage public, Bâtiments, Carburants

MODERNISATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC : UNE SOLUTION ECONOMIQUE RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA SECURITE

L'équipe municipale a décidé de ne pas opposer la sécurité à l'écologie ou aux économies bien au contraire : nous conservons l'éclairage nocturne, tout en faisant baisser l'intensité lumineuse et la facture ! Puisqu'aucun investissement n'a été réalisé depuis plus de 20 ans, le parc d'éclairage public existant sur la commune est obsolète, énergivore et porte atteinte à l'environnement ! Nous possédons 512 points lumineux et seulement 81 lanternes LED.

Réduire sa consommation énergétique ou encore favoriser les solutions durables, sont des objectifs qui s'imposent à nous, compte tenu des enjeux économiques et environnementaux actuels. Afin de moderniser notre parc lumineux, nous optons pour le « retrofit leds ».

Celui-ci nous permet le remplacement de 431 sources lumineuses obsolètes, défectueuses ou énergivores : lampes halogènes, fluo compactes, à iode ou à sodium haute pression (SHP) dont nous sommes pour l'instant pourvus.

Cette solution de remplacement pour les lampes d'éclairage public est une alternative au changement complet d'un luminaire : on ne change que la tête. Le retrofit coûte en moyenne 3 fois moins cher et permet d'avoir une installation beaucoup moins énergivore et plus fiable.

Pourquoi passer à la LED et vouloir ainsi maintenir l'éclairage public nocturne de la commune ?

- Pour contrôler les dépenses et donc la facture d'électricité : notre consommation électrique totale actuelle est de 200.9 MWH. La consommation projetée après le passage aux lampes à LED est de 50 MWH soit environ 74% d'économie d'énergie / an.
- Pour réduire les frais de maintenance : le passage à la LED pour l'éclairage public permet également une bien meilleure durée de vie de la source lumineuse tout en réduisant considérablement le nombre d'interventions de maintenance.

- Pour créer un climat de sécurité pour vous et vos biens tout en maintenant l'éclairage public allumé la nuit.
- Pour diminuer la pollution lumineuse qui perturbe les écosystèmes et notre santé. Un module d'abaissement est prévu permettant de réduire l'intensité lumineuse de 50% et de facto baisser encore notre MWH.

Enfin, nous avons sollicité les aides de l'Etat par l'intermédiaire de Mme la sous-préfète Emmanuelle Darmon par le « fonds vert » pour la rénovation intégrale du parc.

Les premiers travaux ont commencé, et continueront pendant le premier trimestre 2023, sur l'avenue Louis Tudesq, ainsi qu'à la Croix de la Mission. Ils permettront le remplacement des 80 points lumineux les plus énergivores.

BATIMENTS

Chauffage

- Limité à 19° dans les bâtiments publics (sauf crèche et école).
- Extinction du chauffage des bâtiments inoccupés.
- Coupure de l'eau chaude là où elle n'est pas nécessaire.
- Changement de l'ensemble des ampoules à LED dans les bâtiments publics.
- Bâtiment mairie : suppression du chauffage à gaz ; installation de climatiseurs réversibles.

CARBURANTS

- Diminution de la consommation des véhicules de service pour les déplacements dans le cadre des missions de service public.

BONNES PRATIQUES ET MOBILISATION COLLECTIVE

- Mise en place d'un référent sobriété dans les bâtiments publics.
- Optimisation de l'extinction des ordinateurs et du stockage des données numériques.

DÉVOIEMENT DES EAUX PLUVIALES



Des rez-de-chaussée du centre du village sont régulièrement inondés par les eaux de pluie qui ruissellent du Clap, du Mourre et du Mas d'Argent. Le phénomène a été notablement aggravé par le comblement de fossés réalisé en 2019, sans qu'aucune étude hydraulique préalable n'ait été conduite.

A la demande de la municipalité, une étude a été réalisée montrant que le système de collecte est parfois sous-dimensionné de 880 % ! Il a été décidé de dévier les eaux de pluie en les collectant en amont et en les conduisant en souterrain par des buses de grande capacité, jusqu'à l'étang. Sète Agglopôle Méditerranée a investi 516 000 € dans ces travaux à la suite du transfert de compétence en matière d'eaux pluviales.



RESTAURATION DU MUR D'ENCEINTE DU CIMETIÈRE



UN INVESTISSEMENT À LONG TERME

Chacun peut admirer la beauté du mur reconstruit du cimetière. Le danger d'effondrement sur les tombes n'est plus qu'un mauvais souvenir ! Le choix de la pierre comme matériau de construction est fidèle aux maçonneries de l'ensemble de l'enceinte de la partie ancienne. Le patrimoine de Bouzigues est respecté et enrichi. C'est un investissement pour nous et pour les générations futures qui n'auront pas à y faire de travaux avant bien longtemps !

Coût : 81 270€ TTC, dont 27 000€ de subvention départementale.

REMISE EN ÉTAT DE LA PLACE DE LA VICTOIRE

La restauration de l'espace public se poursuit ! Après la promenade et la place du Belvédère, la municipalité vient de refaire le sol du plan de l'église, place de la Victoire, avec de la clavicette. Fini les ornières !

Coût de l'investissement : 10 814, 40€ TTC.

Cet espace a retrouvé son éclat et il sera désormais plus facile à entretenir. La suppression des conteneurs à déchets enterrés, l'érection du mur en pierre à la place de celui qui avait été malencontreusement démolé, ainsi que la plantation d'un olivier centenaire, redonnent au plan de l'église sa cohérence et sa beauté.

Nous pouvons enfin retourner nous asseoir au pied de notre clocher pour bavarder entre amis, regarder les plus petits faire du vélo et les plus grands jouer à la pétanque.



TRAVAUX DE SÉCURITÉ SUR L'AVENUE LOUIS-TUDESQ

Pour s'assurer que la limitation de la vitesse à 20 km/h est bien respectée, des ralentisseurs ont été bâtis sur l'avenue Louis-Tudesq : un cassis à hauteur du magasin de glaces et du restaurant « Le Petit Bouzigues » ; un plateau traversant au droit de la rue Saint-Nicolas.

Constitué de pavés, matériau solide et esthétique, ces équipements améliorent notre sécurité sans altérer notre beau patrimoine.

“

UN APERÇU DU TRAVAIL QUOTIDIEN DE NOTRE SERVICE TECHNIQUE

”

Les agents communaux du service technique travaillent au quotidien pour entretenir le village : peinture, réparation, installation électrique, débroussaillage, nettoyage, entretien des espaces verts, des rues et des places, etc.

Voici quelques photos qui montrent une infime partie de ce que les agents bouzigauds ont fait pour nous cet automne.

On les remercie chaleureusement !



Avant

Déblaiement de la voirie à la suite de la chute d'un arbre



Après



Avant

Débroussaillage d'un espace public



Après



Nettoyage de la voirie à la suite de très fortes pluies



Enlèvement des feuilles mortes



Réfection de la peinture des toilettes de l'école maternelle



Entretien de la place de la Golette



Débroussaillage du calvaire, chemin du Mas d'Argent



Déplacement du plan du village qui obstruait la visibilité des automobilistes



Peinture du mobilier urbain



A côté des tennis : préparation d'une parcelle en vue de la plantation d'arbres



Entretien des ronds-points avec la participation des bénéficiaires du dispositif « Permis citoyen »



Nettoyage du chemin des Aiguilles



Réfection de la peinture de la maison des gens de l'étang



Débroussaillage de l'impasse Tudesq



Taille des arbres de la cour de l'école primaire



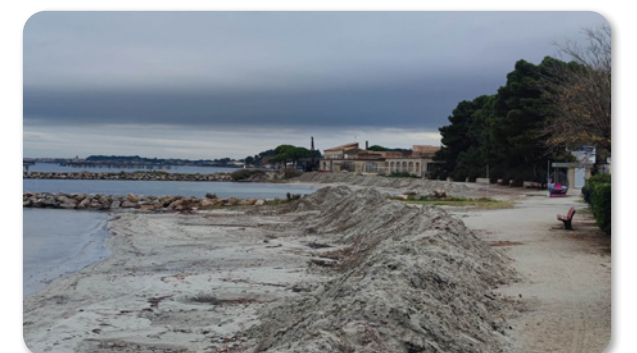
Réparation de la clôture de la cour de l'école



Décoration des sapins de Noël



Restauration de la Vierge



La plage prend son habit d'hiver



THAU EN ROSE 2022, UNE BELLE MOBILISATION DES BOUZIGAUDS.



Durant le mois d'octobre, la municipalité de Bouzigues a soutenu le collectif Thau en rose durant toute sa campagne de collecte de fonds pour lutter contre le cancer du sein. Tous les dons sont reversés à une association locale via Thau en Rose.

La municipalité remercie les Bouzigauds, les commerçants et les associations du village de s'être engagés dans Octobre Rose avec énergie et motivation. De la décoration des rues à la Boule de Bouzigues qui a organisé un Tournoi et un repas qui ont permis de récolter 1800 €, des « Toqués du Bocal » qui ont confectionné un fameux gâteau rose au Brunch en rose qu'ils ont organisé avec Fabienne Carmes, la fleuriste de Bouzigues, plusieurs actions se sont succédé jusqu'à la soirée de clôture, au Foyer rural.

Une soirée musicale, réunissant tous les partenaires de l'opération Thau en rose autour « Des Valises à Lucette », un groupe montbazinois mené par Josian Ribes, le maire de ce village frère. Rock'n Roll et solidarité étaient au programme autour de pâtisseries salées et sucrées, ainsi que différentes préparations vendues par la Calendreta Cardonilha de Mèze, le 29 octobre. Et le lendemain en guise de point final, Bouzigues a accueilli les participants à la Marche Rose, venus de communes voisines. Des groupes partis de Montbazin, Loupian, Balaruc-le-Vieux, Mèze ont convergé vers Bouzigues.

Des Bouzigauds étaient partis à leur rencontre. Un déjeuner gourmand, où nous retrouvons les Toqués du bocal et notre fleuriste, à été partagé ensuite en toute convivialité sur la place du Belvédère avant que chacun ne reprenne le chemin du retour. Une journée bien sympathique, car à plusieurs, l'on est plus fort et l'on va plus loin, et 2022 l'a montré, une année où le rose a teinté pas mal de ses événements durant son mois d'octobre, dédié à la prévention et à la recherche afin de lutter contre le cancer et particulièrement celui du sein.

En présence de M. Cédric Raja, maire de Bouzigues, et des ambassadeurs bouzigauds d'Octobre Rose, les 2370 € recueillis à Bouzigues ont été remis à l'association Thau en rose. Félicitations aux Bouzigaudes et aux Bouzigauds qui grâce à leur engagement ont donné à cet élan une dimension de haut niveau pour lutter en rose contre le cancer du sein.

CINÉ JUNIOR

Dans sa série « Ciné Junior », le CCAS a offert une après-midi cinéma aux enfants du centre de loisirs, vendredi 4 novembre.

Le film *Hôtel Transylvanie* de Genndy Tartakovsky a été diffusé pour le plus grand plaisir de nos cinéphiles en herbe.

PERMANENCES DE LA VICE-PRÉSIDENTE

Mme Elodie Kerbiguet, vice-présidente du CCAS, tiendra une permanence en mairie et vous accueillera sur rendez-vous les jours suivants :

- 17 février 2023, de 14 h 00 à 16 h 30
- 10 mars 2023, de 14 h 00 à 16 h 30
- 24 mars 2023, de 14 h 00 à 16 h 30

Pour prendre rendez-vous, appelez Mme Céline Garrouste au 04.67.46.62.92.



NOËL DES SENIORS

LE REPAS DES AÎNÉS REVIENT, LES PANIERS DE NOËL DEMEURENT



Enfin ! Cette année, les aînés qui le souhaitent ont pu partager le traditionnel repas offert par la municipalité.

Mme Elodie Kerbiguet, 1re adjointe et vice-présidente du CCAS, qui a accueilli les participants, a rappelé qu'une telle rencontre avait été impossible en 2020 et 2021, en raison de la pandémie.

Les paniers que les élus confectionnaient en compensation de l'annulation du repas des seniors à cause du covid les deux dernières années ont été maintenus en 2022 pour celles et ceux qui ne souhaitaient pas ou qui ne pouvaient pas participer au repas. 260 paniers ont été préparés avec des produits locaux et distribués par les élus et 110 repas ont été servis au Foyer rural le 17 décembre. Un franc succès !

Le déjeuner concocté par le traiteur Fauconnier de Loupian a ravi les convives. Il fut l'occasion de retrouvailles amicales et festives. Le spectacle des merveilleux chanteurs, danseurs et danseuses de la compagnie Glam Art Prod a ponctué le repas. L'amour de ces artistes pour leur art est évident, généreux et communicatif.

Trois valeureux habitants de Bouzigues se sont même laissé conduire sur scène pour se mesurer aux professionnels dans un French Cancan déstructuré qui a beaucoup amusé le public ! En fin d'après-midi, tous ont eu du mal à se séparer.



Vivement le repas des aînés du Noël 2023 !



LA PREMIÈRE SEMAINE DE L'ÉGALITÉ FEMME/HOMME

Elle s'est déroulée du 18 au 25 novembre 2022.

Cet événement a vocation à se renouveler chaque année dans les 14 communes de Sète Agglopol Méditerranée. Villes et villages organisent des actions en faveur de l'égalité Femme/Homme, avec le concours des partenaires culturel, sportif et autres du territoire.

Chaque commune du bassin de Thau a son référent joignable par mail à comiteegalite@agglopol.fr. Pour Bouzigues, notre référente est Mme Elodie Kerbiguet, 1ère adjointe au maire.

Les élus ont été formés pour agir avec efficacité dans les domaines suivants : égalité professionnelle, lutte contre les violences faites aux femmes, gestion des conflits.

Anticipant la journée internationale de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, Elodie Kerbiguet a proposé que Bouzigues parle de l'égalité Femme/Homme à l'occasion de la diffusion d'un film.

Ainsi, le documentaire de Nadège Buhler, *Les Petites Servantes de l'école ménagère de Carpach* (2015), a été projeté en mairie le 18 novembre. Trois femmes y témoignent sur l'école religieuse où elles étaient en classe vers 1960. Issue de familles pauvres, elles servaient de domestiques aux religieuses et aux autres élèves.

Le public, ému, s'est entretenu à distance avec la réalisatrice dans un débat organisé par Pierre Bras, Délégué général du jury du prix Simone-de-Beauvoir pour la liberté des femmes, qui avait choisi et présenté le film.





BOURSE DU PERMIS CITOYEN : INSCRIVEZ-VOUS !

Les jeunes nés en 2006 et qui veulent bénéficier de la bourse municipale du permis citoyen sont **invités à s'inscrire auprès de la mairie jusqu'au 15 mars**. Ils pourront bénéficier du dispositif dès 2023, année de leurs 17 ans.

La commune finance une partie du permis pour les jeunes qui s'engagent à faire 50 heures de bénévolat au service de la vie du village au sein du service technique et des associations. Ils doivent participer au stage de sécurité routière organisé par la Commune. Ce dispositif porté par le CCAS s'inscrit dans le cadre de l'aide apportée à la mobilité des jeunes domiciliés dans la Commune de Bouzigues, pour les aider dans leurs études et leur recherche d'emploi. Il vise aussi à favoriser une meilleure prise en compte des dangers de la route.

Les associations partenaires sont les suivantes : les Amis de la place Clémenceau, la Boule de Bouzigues, le Carnaval bouzigaud, le club de l'Age d'or, le Comité des fêtes, la Fabrik de la danse, la Kermesse villageoise, le Yacht club. Les associations qui n'ont pas encore adhéré au dispositif et qui souhaitent le faire peuvent s'inscrire auprès de la mairie.



PERMIS CITOYEN : UNE RICHE SESSION DE PRÉVENTION SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Dans le cadre de la bourse du permis citoyen, les jeunes Bouzigauds nés en 2005 ont suivi le jeudi 3 novembre 2022 la session de prévention sécurité routière prévue par le dispositif. Les bénévoles de l'association Prévention 34 ont abordé les notions de sécurité et l'évolution de la réglementation (nouveaux modes de déplacement, trottinette électrique, usage de l'iPod, etc.)

L'après-midi s'est déroulée en 3 temps. Un quizz avec des questions sur la réglementation a permis des échanges entre les jeunes et les bénévoles de l'association. Visionnage d'un micro-trottoir sous forme de vidéos pour aborder les éléments de sécurité (port de la ceinture, attention au volant).

Le danger du port des écouteurs que l'on soit piéton ou conducteur avec des séquences chocs filmées. L'évocation des risques routiers (téléphone au volant, consommation de cannabis et d'alcool et leurs effets sur notre comportement) avec des témoignages filmés de jeunes témoins ou rescapés d'accidents.

La prochaine session aura lieu au printemps pour les nouveaux inscrits.



PORT

LA GRUE DU PORT SE REFAIT UNE BEAUTÉ

A l'initiative de la municipalité, l'émblématique grue du port de Bouzigues a été complètement restaurée par l'entreprise Ritter pour le plus grand plaisir de ses utilisateurs et de ses admirateurs.

La rouille qui ternissait ce bel ouvrage à peine moins âgé que la tour Eiffel a été traitée. Le regard glisse désormais sur une soyeuse pellicule de peinture d'un brun proche de l'originelle et qui laisse deviner les formes arrondies des boulons et rivets de notre grue. D'une capacité de charge maximale de quatre tonnes, cette belle dame construite en 1895, puis cédée au village par la SNCF, méritait bien une toilette, afin de souligner son élégance.

Nous lui souhaitons encore bien des levages et des remises à l'eau.



BUDGET DU PORT : MODIFICATION DES TARIFS - L'inflation n'épargne pas notre port !

Partout, les hausses sans précédent du coût de l'énergie et des matières premières ont un impact sur les finances locales. Le budget du port n'est pas épargné par la situation économique : baisse de la croissance, retour de l'inflation.

L'objectif est donc de tenir compte de ces changements tout en maintenant un niveau d'investissement adapté et en préservant les marges de manœuvre pour l'avenir.

Sans adaptation, les recettes actuelles du port ne permettraient pas de couvrir les dépenses d'exploitation, ainsi que les investissements nécessaires. Or, notre port est régi par un budget indépendant du budget principal de la Commune. Le port étant un Service Public Industriel et Commercial, son budget ne peut être alimenté par aucune subvention de la Commune : seules ses propres recettes d'exploitation garantissent les dépenses.

Cela explique que le manque de sincérité des budgets précédents a considérablement faussé les calculs. En effet, sous la précédente mandature, les charges de personnel et les dépenses de gestion administrative du port ont été en grande partie supportées par le budget principal de la Commune, ce qui est illégal.

A cause de cet injustifiable mélange des budgets communal et portuaire, c'étaient les impôts de tous les Bouzigauds qui servaient à payer un service dont bénéficiaient uniquement les usagers du port !

Nous avons supprimé ces incohérences budgétaires : le budget du port est désormais en conformité avec la loi ; les dépenses d'exploitation ne seront plus compensées par le budget de la Commune.

Or, les charges de personnel ont augmenté dans le budget du port puisqu'elles sont à présent intégralement rattachées à ce budget et ne sont plus payées par le budget communal.

Autres dépenses à supporter par le port : des investissements conséquents doivent être faits pour maintenir ou améliorer les infrastructures. Nous avons déjà commencé à le faire. A titre d'exemple : en 2020, réfection totale du débarcadère (près de 30 000€) ; en 2022, installation de 4 bornes d'alimentation en eau et électricité sur le quai du port des pêcheurs (32 278,56 €) ; achat du moteur du bateau pompe (10 826,24 €).

Il nous incombe aujourd'hui de remédier à la vétusté de certaines infrastructures sous-marines qui ont été délaissées trop longtemps. Il faut notamment changer une cinquantaine de poteaux d'amarrage Duc d'Albe (environ 60 000€). Puis, nous refferons complètement le système d'amarrage du port des pêcheurs (environ 30 000€). Les platelages bois, les défenses de quai, la mise en conformité de l'éclairage avec des lampes à LED sont autant de projets nécessaires mais onéreux, et si nous souhaitons une nouvelle grue, elle coûtera environ 50 000€ au budget du port.

Pour financer ces dépenses, il faut générer des recettes.

1/ Nous avons augmenté la marge appliquée sur le carburant détaché que nous vendons aux professionnels en passant de 0,10 € / litre à 0,17 € / litre, à compter du 1er janvier 2023. Afin d'augmenter nos volumes de vente, notre Commune s'est positionnée pour investir dans un poste d'avitaillement en carburant pour la plaisance. Cet investissement évalué à environ 130 000€ (avant l'inflation) fait l'objet d'une étude de marché diligentée par le Département, propriétaire du port.

2/ En 2022, nous avons pu couvrir l'accroissement des dépenses d'exploitation en augmentant de manière significative la tarification des escales touristiques pour ne pas impacter les usagers réguliers du Port. Cette année encore nous avons procédé à une augmentation de ces tarifs. Cette hausse n'empêche pas le port de Bouzigues de rester attractif.

Cependant, ces augmentations ne sont pas suffisantes pour couvrir les dépenses du port. C'est pourquoi nous avons modifié à la hausse les barèmes à l'année, à compter du 1er janvier 2023. Notre volonté est de conserver un niveau d'investissement permettant le maintien et la sécurisation des ouvrages et installations portuaires, tout en veillant à l'équilibre budgétaire et en proposant des prestations de qualité dont les tarifs restent inférieurs de 20 à 30% par rapport à ceux des ports les mieux offrants.

Pour adoucir les effets de l'augmentation et permettre aux utilisateurs de s'adapter, l'évolution de la tarification a été étalée sur deux ans.

Il s'agit d'adopter une gestion responsable du port afin de garantir l'équilibre budgétaire et de dégager des marges d'autofinancement des investissements portuaires à venir. Désormais, les dépenses du port ne sont plus financées avec les impôts des Bouzigauds.

REPRÉSENTEZ VOTRE QUARTIER !

Dans le cadre de la participation citoyenne, la municipalité vous propose que des représentants de quartiers se réunissent chaque trimestre avec les élus municipaux.

Ces représentants seront tenus informés régulièrement de l'avancée des projets municipaux et pourront transmettre aux élus les remarques et propositions des habitants de leur quartier. Deux personnes seront retenues dans chacun des 5 quartiers du village.

Déposez votre candidature en mairie jusqu'au 31 mars prochain, ou en écrivant à l'adresse dircab@bouzigues.fr

C'EST PARTI ! BOUZIGUES INVESTIT POUR SES JEUNES

Entre 2012 et 2020, le nombre d'habitants de Bouzigues a chuté. Récemment, une classe de l'école a été fermée par le rectorat en raison de la baisse des effectifs. Cela illustre la difficulté de nos jeunes à rester vivre au village en raison de la rareté des locations bon marché.

C'est pourquoi l'équipe municipale s'est engagée à construire des logements en faveur des jeunes qui démarrent dans la vie et dont les ressources ne sont pas élevées.

Pour répondre aux besoins, la municipalité a commencé par la restauration de l'ancien appartement du directeur de la Poste, au premier étage de l'ancienne mairie. Il sera bientôt attribué à une famille par le CCAS. C'est le seul bien communal qui pouvait être utilisé pour notre projet : le patrimoine immobilier que Bouzigues détenait jadis a malheureusement été vendu dans sa quasi-totalité il y a quelques années ; nous devons le reconstituer.

La municipalité est en train de procéder à l'acquisition d'un immeuble d'habitation situé rue Jean-Jaurès et qui abrite 7 appartements. Ces logements seront gérés par la Commune exclusivement ; ils seront attribués par le CCAS sur la base de critères déterminés. La décision d'acquiescer ce bien a été actée officiellement par le Conseil municipal ; il ne reste qu'à procéder à une régularisation devant un notaire.

La création de ces logements présente de multiples vertus : permettre aux jeunes ménages de rester à Bouzigues en accédant à la location à un prix intéressant ; maintenir un nombre important d'enfants dans les classes de notre école ; créer un patrimoine immobilier pour Bouzigues ; dégager des revenus pour la Commune grâce aux loyers. C'est pourquoi, il est difficile de comprendre les raisons de l'opposition qui a préféré s'abstenir lors du vote sur l'achat de l'immeuble.



N'HÉSITEZ PAS À CONSULTER LES COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL !

Toutes les réunions du Conseil municipal de Bouzigues font l'objet d'un compte rendu.

Sachez que les délibérations prises par le Conseil sont consultables librement par tout le monde. Où les trouver ? Vous pouvez les lire en version papier, soit à l'accueil de la mairie, soit sur les panneaux d'affichage. Elles sont consultables aussi sur le site internet de la Mairie à l'adresse : <http://www.bouzigues.fr/le-conseil-municipal/>.

Vous retrouverez ainsi toutes les délibérations approuvées, ainsi que les débats : les questions posées par les élus et les réponses de M. le Maire.

LA TAXE FONCIÈRE EN 2023 : ÉLÉMENTS D'EXPLICATION

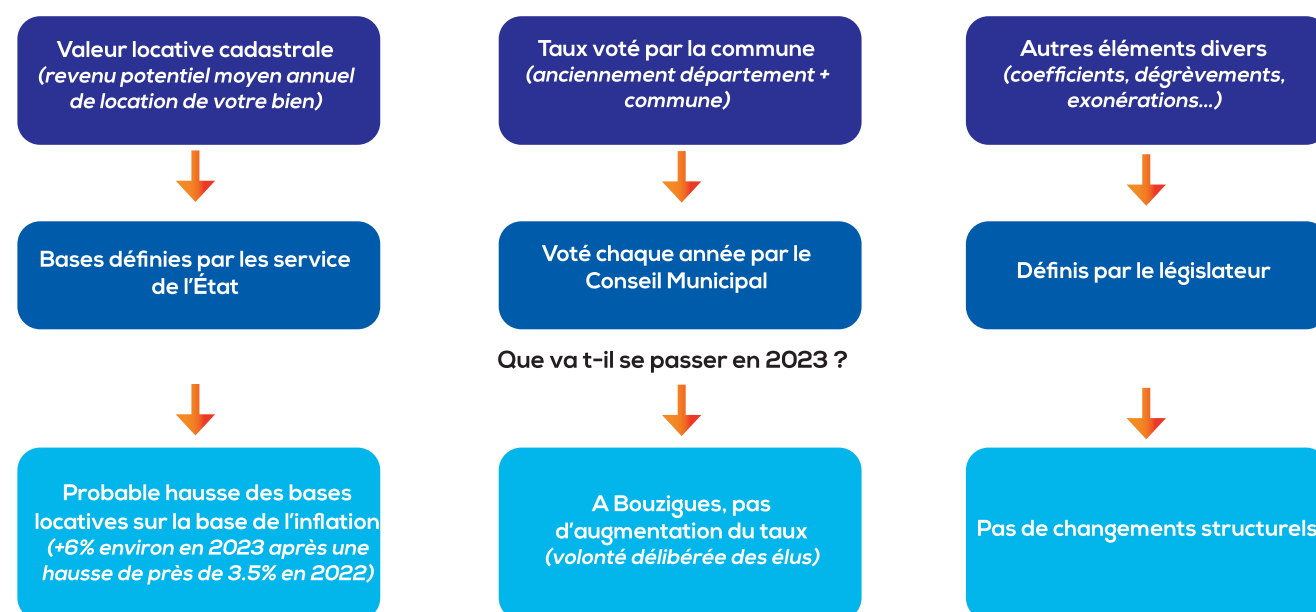
Depuis son élection en 2020, le conseil municipal de Bouzigues n'a jamais augmenté le taux communal de la taxe foncière. Cette année encore, dans le budget de la Commune, le taux reste figé à ce même niveau : 50,67%. Malgré la hausse des dépenses liée à l'inflation et au renchérissement du prix de l'énergie qui nous obligent à rechercher de nouvelles recettes, nous ne voulons pas accabler les Bouzigauds de plus d'impôts.

Si vous constatez cependant que la somme demandée au titre des impôts fonciers est supérieure à l'année précédente, c'est à cause de la révision par l'Etat des bases de calcul : les valeurs locatives ont été revues à la hausse au niveau national.

C'était prévisible ! En 2017, lors de l'annonce par le président de la République, M. Emmanuel Macron, de la suppression progressive de la taxe d'habitation (pour les résidences principales), bon nombre de contribuables se sont rapidement inquiétés : ils se sont demandé comment la suppression de cette taxe serait compensée et, notamment, quel impact cette suppression aurait sur la taxe foncière.

Pour rappel, il existe deux types de taxe foncière : sur les propriétés bâties (TFPB) et non bâties (TFPNB).

Le calcul de la TFPB repose sur plusieurs éléments, que voici :



Il existe donc bel et bien un risque de hausse relativement conséquente de la taxe foncière sur le bâti (de l'ordre de 6% environ pour la majorité des personnes assujetties). Cependant, il est important de noter que cette hausse est imputable uniquement à la révision des bases locatives par l'Etat.

Notons que le taux communal pour la Taxe foncière sur le non bâti restera lui aussi inchangé à Bouzigues.



Sous l'impulsion de la Mairie de Bouzigues s'est déroulé ces samedi 10 et dimanche 11 décembre 2022, un marché de Noël bien animé, en partenariat avec les associations locales et les commerçants bouzigauds et d'autres venus de l'extérieur.

Bon nombre d'exposants, heureux de réchauffer les cœurs dans le froid de l'hiver par des idées cadeaux, des photos, des animations pour les enfants, et bien sûr avec le Père Noël souvent présent sur le site, ont animé ce beau week-end.

Ce fut donc une halte joyeuse, pour les nombreux visiteurs et pour des Bouzigauds toujours motivés pour participer.

Le bonheur de sortir, de se retrouver, de rencontrer des amis et les commerçants illuminait déjà les yeux de tous, heureux de se plonger dans l'ambiance de Noël, progressivement.

Avec des températures fraîches, mais du beau temps on s'y sentait un peu à l'abri des premiers frimas de l'hiver qui arrive. Que vous souhaitiez vous promener, réaliser des achats ou que vous cherchiez des idées de cadeaux à mettre au pied du sapin, les stands étaient assez nombreux pour vous satisfaire. Avec près de 20 stands (artisanat, gastronomie, cadeaux de Noël, produits du terroir, bougies, vêtements, etc.), associés à des jeux gonflables et même des promenades sur des poneys, activités offertes par la municipalité.

Enfants et adultes pouvaient se faire

plaisir.

Les bébés de l'année ont été pris en photo avec un bon Père Noël bien gentil et attentionné. Des animations dès le samedi, avec des ateliers, coloriage, sculpture de ballons et maquillages. Et si le récital de la chorale « Archi Thau » n'a pu être donné par manque de choristes disponibles à la suite du report du marché, la Fabrik de la Danse a proposé une démonstration chorégraphique bien rafraîchissante.

Pour finir, nous nous sommes retrouvés nombreux dans la salle des mariages pour nous réchauffer grâce au vin chaud et à la soupe à la châtaigne et au champignon offerts par la municipalité.



“ PORTRAIT : MARIE-FRANCE GARCIA ”

Tout le monde à Bouzigues connaît Marie-France Garcia et sait tout ce qu'on lui doit : c'est elle qui s'occupe sans répit de notre église Saint-Jacques et de la vie paroissiale. Marie-France était prédestinée : elle est née le jour de la Saint-Jacques ! Depuis ce jour de 1942, Marie-France n'a pas quitté son village natal de Bouzigues. Fille de pêcheur, elle a grandi entourée de ses quatre frères Blanquet. Elève de l'école primaire

du village, Marie-France arrête le cursus scolaire pour prendre la succession de ses parents dans l'ostréiculture. Elle a travaillé pendant 40 ans au mas. Depuis 1980, Marie-France fait aussi du bénévolat au secours catholique. La quarantaine passée, elle se voit offrir par le père Bonaventure, curé de la paroisse, de reprendre les rênes du catéchisme. Marie-France a bien hésité, mais aujourd'hui elle ne regrette pas, car elle a beaucoup appris. Plusieurs générations de catéchumènes gardent un souvenir ému de son enseignement et lui témoignent leur reconnaissance.

Par la suite, au décès du père Toiron, Marie-France s'est encore plus impliquée dans la vie paroissiale : elle a pris en charge la trésorerie, l'ouverture des portes de l'église et elle a suivi une formation auprès du diocèse de Montpellier pour pouvoir s'occuper des obsèques. Il est important de rappeler que Marie-France s'implique dans l'organisation de la kermesse villageoise depuis sa création.

Elle est toujours active pour l'église, les enfants du catéchisme, la kermesse, les fêtes comme la Saint-Pierre, la Saint-Jacques ou encore Noël, où l'établissement de la crèche lui demande beaucoup de travail. Nous pouvons dire un grand merci à Marie-France, car depuis des années, nous avons une église entretenue, très vivante et tout ceci, c'est grâce à elle. Marie-France reçoit occasionnellement de l'aide de Bouzigauds, mais ce n'est pas assez ! Si vous souhaitez vous impliquer dans la vie paroissiale, n'hésitez pas à vous présenter à Marie-France.

Où la trouver ? A l'église, bien sûr ! ou dans les jardins du presbytère.



NOTRE HISTOIRE

“ BEAUCES OU BAUSSES ? ”

M. Jean Brel, coauteur avec M. Leuridan du livre *Raconte-moi Bouzigues*, a attiré notre attention sur l'orthographe du mot Beaucès qui désigne le quartier littoral de notre village, bâti de hautes maisons anciennes, face à l'étang.

M. Brel expose que la présence du « e » après le « b » est erronée et note que cette lettre a été ajoutée relativement récemment. Il est vrai que l'on a du mal à voir le rapport entre notre descendance des « Beaucès » et la plaine de la Beauce du Bassin parisien, ou autres lieux de la moitié nord de la France qui portent ce nom. Certes, on trouve une carte postale de Bouzigues du début du XXe siècle, dont la légende adopte l'orthographe Beaucès. Mais il s'agit d'une francisation abusive d'un mot local de la part de l'éditeur de la carte postale touristique, étranger au village.

Nous avons donc fait des recherches.

Tout d'abord, on relève que dans leur livre de 1959, *Un Village du littoral au cours des siècles*, François Baqué et Antoine Rouquette utilisent l'orthographe « Bausse ». Ensuite, dans les archives des notaires de Bouzigues conservées aux Archives départementales à Montpellier, nous avons trouvé un contrat de 1845 par lequel Armand Jacques Maurras, propriétaire foncier, vend à Benjamin Floquet une terre située au « tènement des **Bausse** ».



BOUZIGUES - LES BEAUCES

Cette orthographe sans « e » après le « b » trouve son explication dans l'origine occitane du mot : en effet, *bauc* ou *baus* (prononcer : ba-ou-s) signifie « escarpement de rocher », « falaise » (voir le dictionnaire de Louis Alibert). Les noms des Baux de Provence, du Baou de Saint-Jeanet (Alpes maritimes), du quartier des Baux à Poussan et d'autres lieux de notre Midi ont la même origine linguistique. A Bouzigues, les maisons des Bausse sont construites à flanc de falaise, comme le montre la différence de niveau entre la rue Jeanne-d'Arc et l'avenue Louis-Tudesq.

On peut apercevoir les rochers de l'ancienne falaise au fond des magasins et restaurants, ainsi que dans la muraille à côté de Pitchiline, ou encore au pied des terres du moulin, derrière la pinède de la plage de la Trémie. M. Brel a donc raison : l'orthographe utilisée actuellement n'est pas la bonne.



Pierre Bras



L'an dernier, dans le cadre de son programme de replantation de milliers d'arbres, le département de l'Hérault avait fourni à la commune de Bouzigues 55 sujets de hautes tiges.

Comme les arbres sont l'un des enjeux majeurs des prochaines décennies cette opération a été réitérée en 2022. Mi-décembre, plus d'une quarantaine d'arbres ont été mis à la disposition de la commune pour qu'elle poursuive ses opérations de végétalisation. L'an prochain, il devait en être de même. Le programme s'inscrit dans la durée.



De nombreux amandriers ont été livrés par le Département, ainsi que des micocouliers, des tamaris, des abricotiers et des oliviers. Certains arbres ornent désormais l'entrée du village, en continuité du rond-point ouvrant l'avenue Alfred-Bouat. D'autres ont été plantés près des tennis et du stade. Là, ils constitueront une réserve, embryon de pépinière, dans laquelle pourront être prélevés des sujets pour remplacer ceux qui viendraient à périr çà et là dans le village. Quelques-uns prendront la place des arbres qui n'ont pas résisté aux sécheresses de 2021 et 2022. Les plantations sont réalisées par les agents techniques de la Mairie avec le compost issu de nos propres déchets végétaux.

Cette verdure assurera le bien-être des Bouzigauds, qui, dans un futur pas si lointain, profiteront des ombrages offerts par des arbres qu'ils auront vu grandir.

AGENDA

FÉVRIER

DU 18

Après-midi Portes Ouvertes Yoga
Foyer rural - 13 h 30 / 17 h 30

LE 19

Loto de l'Amicale des Pompiers
Foyer rural - 17 h 30

LE 26

Loto des chasseurs
Foyer rural - 17 h 30

MARS

LE 5

Loto de la foire aux Huîtres
Foyer rural - 17 h 30

LE 10

Réunion préparatoire des Voiles du Bassin de Thau
MGE - 18 h

LE 12

Loto du comité des fêtes
Foyer rural - 17 h 30

LE 18

Repas de printemps de l'Âge d'Or
Foyer rural - 12 h

LE 25

Trail de Bouzigues - Départ de la première course
Sur le Port - 14 h

LE 25

Marche des Nez de Clowns sans Frontières
Sur le Port

AVRIL

LE 1^{ER}

Carnaval de bouzigaud (reporté au 8 en cas de mauvais temps)
Sur le Port, village - 14 h

LE 2

Loto de la Diane de Bouzigues
Foyer rural - 17 h 30

LE 8

Rencontre citoyenne
Place Georges Clemenceau - 11 h